Pays: FR

Périodicité : Hebdomadaire



**Date : 29 octobre 2021**Page de l'article : p.3
Journaliste : Gabrielle Lantes

Page 1/4

到





Les premières assises de l'agroécologie, organisées mi-octobre par le Cluster Provence Rosé, ont été l'occasion de réunir les différents acteurs de la filière viticole autour de la vaste question de la transition écologique des entreprises.

# ASSISES DE L'AGROÉCOLOGIE

# Cultiver

la durabilité de la filière vitivinicole

Pays: FR

Périodicité : Hebdomadaire

Date: 29 octobre 2021
Page de l'article: p.3
Journaliste: Gabrielle Lantes

- Page 2/4



e Cluster, c'est une association qui rassemble aujourd'hui 45 entreprises, fournisseurs de la production viticole, qui ont voulu, dès 2014, échanger et travailler ensemble pour promouvoir la filière 'rosé de Provence'. Car nous avons un rôle à jouer pour aller vers toujours plus de qualité et de durabilité", présente Philippe Brel, président du Cluster Provence Rosé, en ouvrant la rencontre organisée le 15 octobre, dans le hall des expositions de Brignoles.

Et c'est dans le but de nourrir la réflexion collective que l'association organisait ses premières assises de l'agroécologie, en parallèle de la journée de la transition écologique de la Foire de Brignoles. Plusieurs intervenants étaient ainsi invités à venir éclairer un sujet aussi vaste que complexe.

## Objectifs et prise de conscience

"Aujourd'hui, en France, 19 % des émissions nationales de gaz à effet de serre (GES) sont attribués à l'agriculture. L'enjeu est de diminuer ces émissions et de stocker du carbone, pour répondre aux objectifs de la stratégie nationale bas-carbone qui vise la neutralité à l'horizon 2050. (...) Si la forêt est le principal puits de carbone, potentiellement, l'équivalent de 39 % des émissions du secteur pourrait être stocké dans les sols", expose Clément Albouy, délégué régional de la Fédération du négoce agricole pour le secteur Pyrénées Méditerranée. Et le label bas-carbone, actuellement en cours de déploiement, représente une opportunité pour la filière. "La valorisation moyenne du label bas-carbone pourrait être de l'ordre de 30 à 40 € par tonne de CO2. Ce n'est sans doute pas suffisant, mais il faut prendre en compte les co-bénéfices des pratiques développées pour l'amélioration de la vie du sol, les rendements, la biodiversité etc. La clé, c'est l'agronomie, le crédit carbone est un bonus", explique Clément Albouy. La Fédération du négoce agricole travaille déjà au développement de méthodes de calcul des émissions de GES des cultures pour valoriser les productions bas-carbone. Certaines sont déjà disponibles, en grandes cultures et en élevage notamment.

Côté viticulture, la filière provençale a décidé de prendre le sujet à brasle-corps, et de mesurer son impact dans le cadre du projet 'EnViProv'. Il est porté par le CIVP, en partenariat avec l'Institut français de la vigne et du vin (IFV) et le Centre du rosé, la Chambre d'agriculture du Var et



L'évènement a rassemblé quelque 70 personnes en présentiel et une centaine d'autres qui ont pu suivre les présentations et débat grâce au live diffusé sur le Net.

Pays: FR

Périodicité : Hebdomadaire

Date: 29 octobre 2021
Page de l'article: p.3

Journaliste : Gabrielle Lantes



Page 3/4

le Cluster Provence Rosé. "Il y a une prise de conscience générale de la filière sur le sujet", soutient Philippe Brel. Et le sol est au centre de toutes les attentions. Le Cluster a d'ailleurs mis en place un groupe de travail 'Sol vivant', pour encourager les initiatives et favoriser le partage d'expérience.

### Des solutions multiples

Pour l'ingénieur agronome Konrad Shreiber, de la plateforme 'La belle vigne', "le carbone paysan sauvera la société. La photosynthèse, c'est l'outil qui climatise la terre", défend-il. "Pour gérer à la fois le trop de carbone dans l'air, et le manque de carbone dans les sols, la solution c'est le végétal. Les plantes sont les seules capables de transformer le CO2 polluant de l'air, en humus dans le sol", souligne Konrad Shreiber. La fertilisation, avec des produits frais, est donc essentielle: et le bilan humique, un outil fondamental de gestion de la fertilité pour l'agronome. Revenir aux fondamentaux et au terrain est donc une priorité pour Konrad Shreiber, "inquiet que l'agroécologie fasse l'objet d'une loi. Cela n'a rien donné sur le nitrate, il vaut mieux mettre des moyens sur l'agronomie", juge-t-il. "L'environnement n'est pas un problème, c'est la solution", ajoute dans le même esprit Alain Canet, directeur de la structure de conseil, de formation et d'ingénierie en agroforesterie 'Arbre et paysage', membre du mouvement 'Pour une agriculture du vivant' et conseiller de 'La belle vigne'. "La fertilité doit se produire au maximum in situ, parce qu'acheter de la fertilité, c'est cher et c'est compliqué", plaide-t-il. Dans ce cadre, couverture des sols et agroforesterie sont des outils piliers de l'agroécologie. "Il n'y a pas de formule toute faite, mais des pièces de puzzle à assembler. L'agroécologie permet de sortir la viticulture de la sanction et de la réparation, pour aller sur une viticulture de propositions. Il y a beaucoup d'optimisme et de coopération qui reviennent avec ces pratiques", souligne Alain Canet.

"Il n'y a pas de solution universelle, mais des perspectives et des déclinaisons locales. Nous devons à nos enfants de réfléchir un peu plus à l'agroécologie et aux sols. Il ne s'agit pas de planter de la forêt pour capter du carbone, en préemptant des espaces interdits à toute autre activité, alors que l'on peut stocker du carbone dans les sols et ainsi les rendre plus fertiles", synthétise Marc André Sélosse, biologiste, professeur au Muséum d'histoire naturelle.

### Un mouvement global

"Le sujet est d'une brûlante actualité, et l'intérêt qu'il suscite est croissant. Entre les présents à Brignoles et les connexions sur le Net en live, nous avons eu quelque 170 participants pour la première édition de ces assises", commente Philippe Brel. Pour le Cluster, alors que nombreux essais et chantiers sont ouverts, il est important de pouvoir mettre les différentes initiatives en perspectives. "Il y a beaucoup d'initiatives qui se conduisent dans le vignoble provençal et ailleurs. Chacun génère des petits progrès qui, mis bout à bout, nous font avancer. Il est nécessaire de pouvoir échanger, de comparer les résultats, de voir comment acclimater les pratiques aux spécificités de notre vignoble et d'en mesurer les effets sur la production, à la fois en quantité et en qualité. C'est notre travail, collectivement, d'aller vers des solutions plus vertueuses", défend le président du Cluster.

Pour l'association, l'ambition est de participer activement à ce mouvement collectif. "Lors de la réflexion stratégique que nous avons menée en 2019, nous nous sommes aperçus que la transition écologique est une préoccupation pour la production, comme pour l'ensemble des métiers en périphérie. Et le positionnement de nos entreprises, c'est justement d'accompagner un développement responsable en qualité et en valeur. Cela passe par des changements de pratiques. Il faut cultiver notre durabilité, au sein de nos écosystèmes culturaux comme de nos écosystèmes sociaux", conclut Philippe Brel.

**Gabrielle Lantes** 



Le Cluster en bref

Le Cluster Provence Rosé a été créé, en 2014, à l'initiative d'entreprises de l'amont et de l'aval de la filière vitivinicole, désireuses de participer activement à l'excellence des rosés de Provence. L'association compte aujourd'hui 45 entreprises adhérentes. Elle est présidée depuis l'an dernier par Philippe Brel, directeur général d'Estandon Coopérative en Provence, qui a succédé à Éric Paolini (Viséa) et Laurence Berlemont (CAP).

Pays : FR

Périodicité : Hebdomadaire

Date: 29 octobre 2021
Page de l'article: p.3
Journaliste: Gabrielle Lantes

— Page 4/4





Organisateurs, intervenants et partenaires des assises de l'agroécologie organisées par le Cluster Provence Rosé étaient réunis le 15 octobre à Brignoles.